



رفيق بن حمودة، 2004، الوصفية، مفهومها ونظامها في النظريات اللسانية. دار محمد علي للتشـر- كلية الآداب سوسة.

Rafik Ben Hamouda, 2004, [Al wasfijja, mafhu:muha: wa niða:muha: fi-n-naðarijja:t- al- lisa:nijja], *L'adjectivité, notion et système dans les théories linguistiques*, Faculté des Lettres de Sousse.

Cet ouvrage s'inscrit clairement dans le cadre des études linguistiques en arabe qui portent un regard croisé sur les faits linguistiques en question. Il puise directement dans la tradition grammaticale arabe (vieille de plus de 14 siècles) mais s'inspire aussi des cadres méthodologiques et théories élaborés par la linguistique moderne. Toutefois, si tel est le cas de bon nombre des travaux en sciences du langage menés dans le monde arabe- c'est du moins ce qu'ils réclament- l'auteur rompt, comme nous allons le voir, avec les approches essentiellement morphologiques qui caractérisent la quasi-totalité des travaux sur les catégories grammaticales ; il les remplace par une approche qu'il qualifie de « constructive ».

Economie générale de l'ouvrage

Outre l'introduction et la conclusion, l'ouvrage se compose de trois grandes parties. L'introduction met l'accent d'emblée sur l'aspect problématique de l'étude de la صِفة (l'adjectif) à deux niveaux.

Au niveau de la dénomination, le terme صِفة opère initialement, dans la tradition grammaticale arabe, dans le domaine de la morphologie. Il désigne des dérivés tels que اسم فاعل (N. d'agent), اسم مفعول (N. de patient), etc. Mais on le retrouve également au niveau de la syntaxe puisque la صِفة se recoupe avec/ peut se substituer à des fonctions grammaticales telles que le خبر (attribut) dans la phrase dite « nominale » en arabe, le صِفة (épithète), le حال (adverbe de manière), la صلة موصول اسمي (un type de relative). Elle est par ailleurs source d'enrichissement permanent du lexique par le biais du processus de substantivation (les noms de professions, les outils, la substantivation des اسم الفاعل, N. d'agent/ اسم المفعول, N. de patient, etc.).

L'introduction annonce doré et déjà qu'au niveau de l'analyse, le statut même de la صِفة dans les parties du discours est problématique aussi bien dans les traditions grammaticales que dans la plupart des études modernes.

La première partie est de nature méthodologique. Elle représente un questionnement épistémique des différentes théories linguistiques afin de les interroger sur leurs approches respectives de la notion d'adjectif et d'y chercher les « fondements » d'une approche systémique et non cloisonnée de l'objet de description en question. Cette partie s'articule autour des notions suivantes : la catégorisation d'une manière générale et dans les sciences du langage en particulier, les parties du discours chez les linguistes du XX^{ème} siècle, la dualité sens/forme. A la fin de cette partie, l'auteur en déduit la nécessité d'une étude systémique et non cloisonnée de l'adjectif.

La deuxième partie est consacrée, quant à elle, à l'examen de l'adjectif dans les différentes traditions grammaticales et en linguistique moderne (notamment J. Goes 1993, 1999 ; M. Riegel 1985, 1993 ; M. Riegel et al. 1996). Elle est articulée selon l'opposition tradition/moderne d'un côté, et études arabes/études occidentales de l'autre. Elle focalise progressivement sur le statut de l'adjectif dans les sciences du langage en arabe. Nous en retenons deux points : d'abord, certains aspects problématiques de la catégorie de l'adjectif dans la tradition grammaticale, ensuite certaines initiatives contemporaines qui proposent de revoir la partition tripartite des parties du discours en arabe, et proposent par là-même, de reconsidérer l'adjectif. A la fin de cette partie, l'auteur définit deux approches de l'adjectif : une acception stricte qui limite l'adjectif à la partie du discours concernée, et une acception élargie qui propose d'analyser le phénomène à partir de la notion d'« adjectivité ». Et c'est le point de vue adopté dans la troisième partie.

La troisième et dernière partie propose un modèle de description qui met en œuvre les analyses et paramètres retenus dans les deux parties précédentes. L'auteur propose donc un modèle dit « systémique » selon lequel la notion d'adjectivité serait chez le locuteur un concept qui se situe au niveau conceptuel et qui est susceptible d'être exprimé, au niveau de la réalisation effective des faits linguistiques, par une multitude de procédés morphologiques et syntaxiques. L'auteur croise trois niveaux donnant lieu à trois sous-parties du « système de l'adjectivité » (نظام الوصفية) : un niveau lexical, un niveau morphologique et un niveau syntaxique. Tout au long de cette troisième partie, l'auteur insiste beaucoup sur la nécessité de considérer ces trois niveaux comme des niveaux complémentaires et non cloisonnés.

La conclusion reprend essentiellement l'idée que la notion d'adjectivité se situe à un niveau « supérieur » abstrait et prend différentes formes pour se réaliser : des unités simples (dérivés, noms non dérivés, mots-outils, etc.) et des groupes de mots/syntaxèmes, voire des phrases.

Méthodologie et analyse

Au lieu de partir des formes et de chercher lesquelles sont susceptibles de jouer le rôle d'adjectif ou de qualifier tout court, l'auteur part, de manière très générale, de la notion de *qualification* des entités et des procès à un niveau plus bas que celui des catégories et des formes concrètes, à savoir celui de la réalisation discursive de l'opération de « qualifier quelque chose/quelqu'un », et ce pour essayer de voir les différentes formes morphologiques (simples et composées), voire les différentes formes syntaxiques impliquées dans cette opération.

L'auteur adopte ainsi une approche qu'il qualifie de « transversale » et qui part d'un niveau transcendant les différentes réalisations effectives. Cette approche permet d'atteindre un certain nombre d'objectifs méthodologiques et épistémiques. Nous en retenons les points suivants :

- Elle permet de dresser une typologie des différentes formes que prend l'adjectivité dans le discours (des adjectifs, mais aussi toute sorte de dérivés verbaux et nominaux, des syntagmes, des fonctions grammaticales, etc.). Concernant les dérivés, la systématisme de la morphologie dérivationnelle en arabe traduit très bien cet aspect transversal. A partir de l'idée de qualifier par « être généreux » par exemple, nous avons un verbe كَرَّمَ , un adjectif كَرِيم , un nom désignant le procès كَرَم , etc. Cela concerne les schèmes dits « simples ». Nous pouvons générer autant de dérivés selon les schèmes dits « augmentés » (« composés »).
- Elle montre qu'il n'existe pas de parallèle ou rapport biunivoque entre le niveau conceptuel (la notion d'adjectivité) et la catégorie grammaticale de l'adjectif.
- Sur un niveau plus général, la notion d'adjectivité est appréhendée dans le cadre d'un modèle tripolaire : au premier pôle se situe la pensée humaine (le niveau conceptuel), au deuxième nous retrouvons le système de la langue avec toutes les possibilités d'expression qu'il offre, et au troisième pôle se situe « la réalité extérieure » (le monde extralinguistique). L'adjectivité se réalise donc selon le mécanisme suivant : le locuteur appréhende le monde extralinguistique en le qualifiant moyennant tout ce que met le système linguistique à sa disposition. Encore une fois, On peut qualifier moyennant une multitude de procédés et pas uniquement avec des adjectifs.
- Nous voudrions terminer par un point d'un autre ordre mais non moins important, celui de la terminologie et de la transposition de certains cadres théoriques avec tout ce que cela implique de réflexion théorique sur l'adéquation des notions et termes transférés (du français notamment) vers l'arabe. Nous attirons l'attention dans l'index sur des notions à double entrées (arabe/ français) et les néologismes qui y figurent (nous pensons par exemple à لَصِيْقُ الْفَعْلِ pour traduire *adverbe*).

Le travail en question montre la nécessité de réaliser une étude systémique qui ne sépare pas les niveaux de la description linguistique. Il propose également un modèle de description situant la notion d'adjectivité au centre du dispositif au lieu de se contenter de l'adjectif.

Nous pensons cependant que son plus grand apport réside dans les champs d'investigation qu'il a ouverts à partir des résultats auxquels il a abouti et dont nous avons mentionné quelques aspects que nous jugeons essentiels.

Cette investigation est à compléter par des études qui tireraient profit de cette étude générale et approfondie afin de décrire le fonctionnement syntaxique des adjectifs (simples et complexes ; libres et contraints...).

Par ailleurs, et en vue d'une étude syntactico-sémantique de l'adjectif sous tous ses aspects, nous pensons qu'il serait judicieux de le décrire sous l'angle des trois *fonctions primaires* (prédicat, argument, actualisateur) en vue de participer aux efforts de traitement automatique de la langue arabe.

De tels travaux ne sont envisageables qu'à partir de la description d'un corpus représentatif.

Béchir Ouerhani
 Université de Sousse
 TIL (/UR/0201)-Université de Manouba

■ Taoufik Massoussi, *Mécanisme de la métonymie : approche syntactico-sémantique*, Thèse de doctorat, 2008, Université Paris 13.

La thèse de Doctorat en sciences du langage de Taoufik Massoussi, a bénéficié du cadre du laboratoire d'accueil *Lexiques, Dictionnaires, Informatique* (LDI - CNRS-UMR 7187) de l'Université Paris 13. En choisissant le cadre d'une approche syntactico-sémantique, l'auteur revisite la figure de la métonymie pour considérer désormais celle-ci en tant que mécanisme sémantique. L'inscription de ce travail dans le cadre théorique et formel des classes d'objets donne à cette analyse l'opportunité de partir de certaines régularités perceptibles dans le fonctionnement des diverses métonymies pour contribuer, à partir de ces constantes, à une systématisation, voire une modélisation, qui permettrait l'élaboration de bases lexicales en vue d'un traitement automatique des langues. L'ultime finalité de cette tâche consisterait concrètement à détecter et à générer des métonymies bien formées.

L'originalité de cette description linguistique de la métonymie découle du fait qu'elle repose entièrement sur la distinction fondamentale entre deux fonctions des unités lexicales au sein de la phrase élémentaire : l'opposition prédicats/arguments. Le mécanisme métonymique y est constamment signalé à la fois par un transfert de prédicat et par un mode d'actualisation spécifiques.

La thèse présente quatre chapitres. Pour mieux délimiter les spécificités de la métonymie, le premier chapitre rapproche la métonymie des mécanismes sémantiques voisins comme la métaphore et la synecdoque. Il rappelle également le lien fondamental qu'entretient la métonymie avec une propriété sémantique aussi essentielle que la polysémie. Cette étude différentielle de la métonymie voit également cette dernière confrontée au processus du figement lexical. A titre d'exemple, certaines séquences verbales figées voient leur lecture compositionnelle bloquée à cause d'un argument métonymique.

Par ailleurs, ce chapitre liminaire évoque la procédure inférentielle que sollicite chaque interprétation métonymique comme la pierre angulaire de tout le mécanisme au point de fournir un précieux paramètre définitoire à la métonymie ; l'auteur de cette thèse soutient, par conséquent, qu'un emploi métonymique n'est identifié comme tel que s'il est connecté à un emploi dit approprié, d'où l'importance de la notion de « prédicat approprié » dans la définition de la métonymie. La métonymie est donc appréhendée et définie dans cette perspective comme suit « soit une classe A et une classe B, qui entretiennent une relation lexicale (de méronymie) ou syntactico-sémantique (prédicats et arguments), la métonymie est le mécanisme qui permet à la classe A de donner *ses prédicats strictement appropriés* ou hérités à la classe B, à condition que ces prédicats permettent de récupérer les prédicats sous-jacents qui codent la relation entre les deux classes. La classe B peut également donner *ses prédicats appropriés* et hérités à la classe A. La conséquence de ce transfert est une recatégorisation des unités lexicales qui reçoivent les prédicats transférés ». (p. 33)

La seconde notion clé qui découle de cette définition de la métonymie est celle de « transfert de prédicats ». Ce transfert est un principe qui permet d'unifier la description de trois réalisations distinctes des relations métonymiques : une première forme de métonymie s'appuie sur une relation lexicalement présupposée entre des noms méronymes et des noms holonymes, une seconde forme de métonymie qui se distingue par une relation entre deux arguments et un troisième type qui connaît une relation entre un prédicat et ses arguments appropriés.

Le dernier maillon de la démonstration - qui explique la métonymie par le biais d'une inférence entre deux emplois l'un approprié et l'autre métonymique à travers le transfert de prédicat approprié - est rendu par la notion de « recatégorisation » qui accompagne chaque emploi métonymique. Cette recatégorisation est dite grammaticale quand l'unité lexicale acquiert de nouvelles propriétés grammaticales. La recatégorisation est sémantique quand l'emploi polysémique fait que l'unité lexicale connaît une nouvelle signification. La recatégorisation est également structurelle par le passage de l'emploi métonymique de la fonction prédicative à la fonction argumentale et *vice versa*.

C'est ainsi que le premier chapitre débouche sur la proposition d'une typologie formée de trois métonymies : les métonymies méronymique, argumentale et prédicative qui font chacune respectivement l'objet d'un chapitre autonome. Le second chapitre est donc réservé à la métonymie de type méronymique fondée sur une relation lexicalement présupposée entre deux noms élémentaires, le troisième développe la métonymie de type argumental illustré essentiellement par l'exemple de la relation producteurs/ productions et celui de la relation contenant/contenu. Le dernier chapitre est consacré à la métonymie de type prédicatif.

Ce travail démontre particulièrement la corrélation entre le type de métonymie et l'emploi de l'unité lexicale en question, d'où la justification de la pertinence de l'approche lexicaliste. En effet, l'analyse montre que les métonymies méronymiques comme les métonymies argumentales sont sous-tendues par des noms élémentaires. La différence entre les deux réside dans le fait que les métonymies méronymiques sont le résultat d'une prédication de nature partitive qui se confond, d'une certaine manière, avec la relation hyperonyme/hyponyme ; alors que les métonymies argumentales, elles, font l'objet d'une prédication relationnelle qui peut engager des classes sémantiques assez éloignées les unes des autres. En revanche, les métonymies prédicatives tirent parti de la différence structurelle des unités lexicales engagées puisqu'elles sollicitent à la fois des arguments et des prédicats.

Au niveau du corpus, l'auteur tente de transgresser « les griefs » des corpus spécialisés du type corpus journalistique, littéraire, etc. dans la mesure où l'emploi du mécanisme métonymique n'est pas uniforme, d'où la partialité de la généralisation d'un emploi à toutes les actualisations potentielles de la métonymie. Par ailleurs, l'objectif d'élaborer un dictionnaire électronique dicte l'explicitation systématique de toutes les relations inférentielles - qui font habituellement l'objet de choix lexicographiques divergents - fussent-elles évidentes.

Cette thèse a l'avantage d'analyser d'une manière méthodique, claire et suffisamment illustrée un phénomène linguistique complexe. Elle est également assez accessible malgré la référence à un cadre théorique et un métalangage bien spécifiques. De même, l'un des intérêts majeurs de cette recherche programmatique ne réside pas seulement dans la faisabilité de l'application du traitement automatique au mécanisme sémantique que constitue la métonymie, mais surtout dans la démonstration que le champ de l'inférence n'est plus fermé au traitement automatique des langues en général.

Thouraya Ben Amor Ben Hamida
Université de Sousse - Université de Manouba, TIL (00/UR/0201)

Notes

* C'est nous qui soulignons.

** Idem.

■ Salah Mejri (dir.), « La problématique du mot », *Le français moderne*, n° 1, 2009.

Bien qu'il soit fréquemment employé pour désigner des unités lexicales très hétérogènes, le concept de *mot* demeure problématique dans la mesure où il n'y a pas de définition consensuelle permettant de lui conférer l'univocité nécessaire pour tout terme scientifique. Ce numéro du *Français Moderne*, regroupant onze contributions d'horizons théoriques divers, essaie d'interroger cette notion afin de mettre l'accent sur son caractère problématique et d'apporter quelques éléments de réponse à des questions souvent posées par les linguistes. Ce qui fait la richesse de ce numéro intitulé *La problématique du mot*, outre la diversité des approches, c'est aussi la diversité des angles d'attaque. Nous y trouvons une description de la problématique du point de vue morphologique, syntaxique, sémantique mais aussi du point de vue du traitement automatique qui tient compte d'autres aspects du mot.

Dans sa présentation de ce numéro, S. Mejri met l'accent sur la difficulté à définir le mot que ce soit en diachronie ou en synchronie. Il insiste sur le fait que « la difficulté à le définir et à en préciser le statut revient principalement à sa position intermédiaire dans la hiérarchie des unités et à son caractère protéiforme, puisqu'il peut épouser la forme de toutes les autres unités » (p.2). Pour lui, « le mot représente un lieu où s'exprime avec plénitude la complexité du fait linguistique ». c'est pourquoi il « implique toutes les dimensions de la langue : sémantique, syntaxe, prosodie, etc. » (p.2). Partant de là, S. Mejri précise d'emblée « qu'il ne s'agit ici ni d'ajouter une nouvelle définition à toutes celles qui existent ni de prendre parti pour ou contre telle théorie ou telle autre ». Il s'agit plutôt de montrer que cette notion continue à intriguer les linguistes, toutes approches confondues.

Dans leur article, « Peut-on définir le « mot » ? », G. Petiot et S. Reboul-Touré retracent le parcours de cette notion depuis les origines jusqu'à aujourd'hui. Leur démarche étant diachronique, elles mettent en lumière l'opposition historique entre l'écrit et l'oral. Elles précisent à ce propos que même si « de ce point de vue, l'écrit contribue à imposer le *mot* comme unité fondamentale de la langue » (p.5), l'accent français n'est pas un accent de mot mais plutôt un accent de groupe. C'est pour cela qu'elles avancent qu'« un parcours étymologique du latin au français, de l'oral à l'écrit, et la prise en considération des inventions techniques tant anciennes que contemporaines devraient nous permettre d'y voir un peu plus clair dans cet apparent paradoxe qui semble être le *mot*. » (p.5). Parcourant l'histoire de la linguistique, les auteurs soulignent la grande divergence des définitions du mot. En fait cette divergence provient de la différence entre l'écrit et l'oral : A. Martinet se référant exclusivement à l'écrit, désigne le mot par *monème* ; B. Pottier, définissant le mot comme « unité construite de langue, selon une typologie morphologique définie, existant généralement librement, et fréquemment dotée de liaisons originales avec d'autres mots », propose la notion de *lexie* ; M. Gross définit le mot à partir de sa forme écrite, jugeant que seule cette forme écrite est conventionnellement bien définie. L'analyse du discours fait du mot son unité d'analyse discursive. Du latin au français, le mot a fait l'objet de plusieurs dénominations : mot, signe, vocable, lexème, etc. Cette étude diachronique permet de montrer le changement de forme et même de statut grammatical des mots. Les auteurs expliquent en conclusion que l'apparition de nouvelles dénominations s'explique essentiellement par le caractère problématique de cette notion.

Toujours dans une perspective diachronique, dans son article « Choisir les mots et approprier strictement le vocabulaire à la pensée, d'Isidore de Séville aux premiers traducteurs de la bible en prose au moyen âge », Xavier-Laurent Salvador choisit un angle d'attaque différent. Il annonce d'emblée qu'il place « la pensée du mot (...) dans la dynamique globale de l'histoire de la philosophie de la langue en illustrant les théories du mot et de son rapport au sens par l'exemple encore très actuel de l'œuvre d'Isidore de Séville » (p.22). Pour lui, c'est l'occasion de « penser le mot dans la tradition médiévale », ce qui nécessite « un retour à l'origine de la pensée de la grammaire, des parties du discours et du sens » (p.22). Partant d'une analyse de quatre termes employés par Isidore de Séville, l'auteur nous montre que la réflexion sur le mot est bien ancrée dans la tradition grammaticale latine. Dans l'œuvre d'Isidore de Séville s'exprime une pensée « extrêmement fructueuse » (p.28). En effet, établissant un rapport entre la notion de mot et la théologie, Salvador conclut que « dans la pensée médiévale, le mot n'est pas pensé comme un objet de la grammaire : dans la masse du discours se manifeste une forme de l'unité qui est le « terme » de la substance avec laquelle on ne transige pas et cette unité, c'est le mot » (p.31). Son travail sur les traductions médiévales de la *Bible*, lui ont permis de montrer « une théologie du mot » en acte dans sa dimension lexicographique » (p.31). Ce travail de recensement des différentes définitions du mot a conduit Salvador à proposer sa propre définition du mot.

Les articles de G. Petit, de I. Sfar et celui de S. Mejri mettent l'accent sur la dimension morphologique dans la définition du mot. Intitulé « Le mot : morphologie et figement », l'article de G. Petit traite de la problématique du figement dans son rapport avec le mot. Il essaie dans cet article de résoudre « l'équation *mot = unité lexicale* dans ses incidences sur les paramètres de l'analyse linguistique » (p.33). Il met l'accent sur le caractère paradoxal du mot : il est à la fois « l'unité maximale de la construction morphologique (et de la conceptualisation morphologique) » et « le constituant minimal de base des séquences figées ». C'est cette situation paradoxale en apparence qui permet de faire le rapprochement entre deux procédures, la morphologie et le figement. G. Petit souligne les déficits théoriques et méthodologiques dans la définition du mot. L'un de ces déficits théoriques provient du fait que la morphologie adopte une démarche qui « repose en général sur une appréhension décontextualisée et abstraite de l'unité lexicale-mot » (p.34). Un autre déficit provient du fait que « le mot, ramené à son gabarit typographique, fournit le format de base de l'analyse en même temps que sa limite ». La distinction entre les deux couples (mot simple/ mot complexe et mot construit/ mot non-construit) permet à l'auteur de prendre en considération, outre la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Son analyse de la relation entre morphologie et figement le conduit à conclure l'« insuffisance rédhibitoire de la notion de mot à fournir non seulement un modèle valide de l'unité lexicale, mais encore un gabarit exploitable pour la caractérisation formelle et sémantique des unités lexicales » (p.51). Il faut dépasser, selon lui, la partition entre morphologie et figement. Tous ces déficits théoriques le poussent à prévoir la disparition du mot du champ terminologique au profit d'autres termes, jugés plus « idoines » tels que *lexème*, *unité lexicale*, etc.

Inscrivant son travail dans la théorie des classes d'objets, I. Sfar essaie dans son article de répondre à la question suivante : « qu'est-ce qui définit le mot dans sa relation avec les autres types de morphèmes (base, racine, formants autonomes, etc.)? ». Cette contribution s'articule autour de trois axes : elle consacre une première partie au mot à travers la racine prédicative ; la deuxième a pour objet de présenter l'incorporation de

la racine dans le mot ; la troisième partie dépasse l'aspect morphologique du mot pour mettre en valeur son emploi et plus particulièrement son actualisation. Cette réflexion aboutit à la distinction entre mot et racine, dans la mesure où cette dernière ne peut être actualisée que dans le cadre du mot.

S. Mejri, dans son article « Le mot problématique théorique », relève la difficulté de la tradition grammaticale à donner une définition précise au mot. Cette difficulté s'explique, selon lui, par la démarche adoptée qui consiste à partir des faits théoriques en les appliquant aux faits observables. Pour résoudre ce problème, il propose d'inverser la situation : « Au lieu de partir de l'évidence en tant que donnée - ce qui ne conduirait à rien de théoriquement solide - on interroge l'évidence pour dégager les éléments observables qui la fondent » (p.70). Partant de l'observable, S. Mejri nous fait remarquer l'extrême hétérogénéité des éléments qui peuvent être considérés comme des mots : cela varie des phonèmes (à, y, etc.) à des phrases entières passant par des syntagmes, sachant que toutes les combinaisons sont possibles dans les unités polylexicales. L'auteur souligne à ce propos la grande souplesse qu'a le mot à prendre n'importe quelle forme. Il introduit à ce propos la notion de congruence « qui fait que (...) ce genre d'unité s'adapte aux divers emplois, formes, combinaisons et contenus sémantiques » (p.72). Le mot ne peut exister que dans un emploi, c'est pour cela que « dès qu'une forme quelconque est versée dans le moule du mot, elle acquiert toutes les conditions nécessaires à son emploi en tant qu'unité autonome dans le cadre de l'énoncé » (p.72). Un mot ne peut exister que dans le discours. S. Mejri pousse l'analyse jusqu'à dire que « tant que l'unité lexicale ne figure pas dans le discours (n'importe quel type de discours), elle ne peut pas avoir la configuration de mot » (p.74). Ainsi, l'auteur met l'accent sur le rôle de la congruence à faire naître le mot. Il précise à ce propos que « ce qui fait le mot, c'est l'ensemble des éléments de congruence liés à une unité lexicale » (p.75). En perspective, S. Mejri met en lumière le caractère central de la notion de mot. Il pense que la notion de congruence gagnerait à être affinée davantage pour être exploitée dans la description intégrée, démarche adoptée par le laboratoire LDI (Lexiques, Dictionnaires, Informatique).

Intitulé « Des mots aux emplois : la représentation lexicographique des prédicats », l'article de Pierre-André Buvet constitue un exposé de la démarche adoptée dans la théorie des classes d'objets. L'objectif de l'auteur est de montrer comment on peut concevoir un dictionnaire électronique des mots. Or, dans cette théorie, le mot peut être soit un prédicat, soit un argument, soit un actualisateur. Ce qui pose problème, selon P.-A. Buvet, ce n'est pas la forme des mots parce que celle-ci a des propriétés observables permettant de la catégoriser mais leur sens. La même forme peut avoir tantôt une valeur prédicative tantôt une valeur argumentale et même parfois une valeur actualisatrice. C'est dans ce sens que Buvet affirme que « les valeurs des mots ont des propriétés plus difficiles à mettre en évidence parce qu'elles sont tributaires de leur mode de fonctionnement en discours : *Luc traite une vache de la fermière / Luc traite la fermière de vache* » (p.83). A travers cet exemple, Buvet conclut qu'on ne peut attribuer une valeur à un mot en partant de sa forme. Cette valeur ne peut être attribuée qu'à partir de l'emploi du mot dans des phrases. C'est pour cela que l'auteur de cet article distingue le prédicat de l'emploi prédicatif. Pour ce faire, il insiste sur l'importance du sens dans l'élaboration des classes sémantiques de prédicats. Pour lui, la constitution des classes homogènes est basée en premier lieu sur le sens, et en second lieu sur les propriétés syntaxiques. La dernière partie de cet article est une démonstration de la façon dont on conçoit un dictionnaire selon la théorie des trois fonctions primaires.

S'agissant du sens et dans un autre cadre théorique, François Rastier et Mathieu Valette se penchent sur l'étude de la polysémie. Dans leur article « De la polysémie à la néosémie », ils font un rapprochement entre la polysémie et la synonymie, les deux phénomènes sont considérés comme des imperfections de la langue. Ils « apparaissent comme source d'équivoque » (p.98). En reprochant à la sémantique linguistique de nos jours d'être réduite à la sémantique lexicale, ils pensent qu'un mot isolé n'est que le résultat d'une décontextualisation. Pour eux, « restituer (le) contexte (du mot), c'est restituer les conditions de sa sémantisation » (p.99). C'est ce qui leur permet de dire que la sémantique lexicale n'est qu'un des champs de la sémantique textuelle. Ce travail sur la polysémie leur permet de distinguer l'homonymie de la polysémie, le lexique des morphèmes de celui des lexies, dans la mesure où le premier appartient à la langue, le second au discours. L'objectif des auteurs est de transformer la polysémie en problème empirique. Dans le cadre théorique cognitiviste qui est le leur, « la question de la polysémie se transpose en problème de l'innovation sémantique, ou *néosémie* » (p.104). Ils distinguent ainsi entre les morphèmes qui sont des unités de la langue et les mots qui sont des unités du discours. En introduisant le concept de néosémie, les auteurs pensent qu'il serait intéressant d'étudier la naissance de nouveaux signifiés et par conséquent, il vaut mieux se pencher sur l'étude sémantique des mots dans le discours.

Dans son article, « Pour une approche cognitive de la composition lexicale », Philippe Barbaud se propose d'étudier en premier lieu la relation entre le langage et le cerveau en premier lieu et le langage et la pensée en second lieu. Il pense que « ce changement de perspective a des incidences majeures sur la modélisation de la grammaire intériorisée du sujet parlant. Il permet en effet de constater l'échec d'une conception du langage qui postule la projection des entrées lexicales atomiques dans un état mental initial » (p.117). Tout l'article s'articule autour de plusieurs points tels que la lexicalité et la compositionnalité, le monomorphisme et le polymorphisme, le jugement de grammaticalité et le jugement de lexicalité, la combinatoire et la sémantique, les différents faits de productivité lexicale. Tout est analysé dans une perspective cognitiviste.

Loïc Depecker, quant à lui, essaie de distinguer le mot du terme. Son article « Entre mot et terme : de la technicité dans les mots » constitue une réflexion sur la différence entre ces deux concepts, ce qui le conduit à faire plusieurs distinctions entre langue générale et langue spécialisée (p.133), entre domaine et secteur (p.134). Il est amené à étudier le processus où un mot devient spécialisé ce qui lui permet de repenser le triangle sémiotique (p.136). Encore une fois, il aboutit au résultat selon lequel « la distinction entre *mot* et *terme* dépend, au final, de leur emploi » (p.141).

Dans leur contribution « Mot et traitement automatique des langues », Emmanuel Cartier et Fabrice Isaac traitent de la problématique du mot dans le cadre du traitement automatique des langues. Ils stipulent que le mot, bien qu'il soit indispensable pour le traitement automatique, demeure insuffisant pour la génération automatique de phrases correctes. Leur démarche consiste à combiner tous les aspects du mot (morphologique, combinatoire et sémantique), le tout se résume dans la notion d'emploi. En appliquant la théorie des classes d'objets, les deux auteurs présentent les outils informatiques mis au service du traitement automatique des langues. Ils aboutissent au raisonnement selon lequel « la notion de mot ne peut soutenir à elle seule l'ensemble du système » (p.159). Ce sont ces limites qui les ont poussés à introduire les notions de lexème (ou racine), de morphème (affixe) « dans la lignée des travaux menés au laboratoire LDI, la notion de prédication, articulée sur celles de prédicat, d'argument et d'actualisateur » (p.159).

Partant des citations du *TLF* comportant le lexème *mot*, Danielle Bouverot met en avant la polysémie de ce mot que l'on trouve dans des locutions figées. Ce sont d'ailleurs ces locutions figées qui, selon l'auteur, « portent la trace des difficultés rencontrées par les hommes pour « s'entendre » » (p.168).

Bien que ce numéro du *Français moderne* soit une réflexion sur la notion du mot, il n'apporte pas de réponse définitive aux questions soulevées. Ce qui fait sa richesse, c'est que cette notion de mot a été explorée sous différents aspects (morphologiques, syntaxiques, sémantiques, cognitifs, pragmatiques, etc.). Les auteurs, issus d'horizons théoriques divers ont su mettre l'accent sur le caractère problématique de cette notion tout en soulevant de nouvelles questions qui font écho aux nouvelles recherches relatives au mot.

Lassaâd Oueslati

Université de Jendouba - Université de Manouba, TIL (00/UR/0201)

■ **Gaston Gross [en collaboration avec R. Pauna et F. Valetopoulos], *Sémantique de la cause*, 2009, Société de Linguistique de Paris, Peeters Leuven-Paris.**

Cet ouvrage, *Sémantique de la cause*, nous montre que la cause est une notion complexe et hétérogène, et que l'expression de la causalité dans les langues naturelles est très riche. Les outils méthodologiques que les auteurs mettent en œuvre pour décrire tous les connecteurs qui codent les différentes constructions causales ont abouti à une typologie sémantique de la cause en français.

Cet ouvrage a essentiellement trois apports : une nouvelle méthodologie que l'un des auteurs, G. Gross, avait déjà appliquée pour l'étude de *La Finalité*^o (Ce point de vue théorique consiste à considérer les connecteurs qui codent toute relation circonstancielle comme des prédicats de second ordre, quelle que soient leur catégorie morphologique (verbe, nom, adjectif, préposition, locution)); l'établissement d'une connexion entre les notions de prédication et de connecteur qui a donné des outils méthodologiques pour la description détaillée des données linguistiques concernant les phrases appelées traditionnellement « les propositions subordonnées circonstancielles. » ; le caractère systématique de la description des constructions causales qui a comme perspective le traitement automatique de ces constructions. Ce travail nous permet de dire quels sont les arguments de chacun des verbes causatifs, permettant ainsi de détecter automatiquement ces constructions dans les textes.

Les auteurs sont partis d'un corpus d'une grande ampleur : 10 années du journal *Le Monde* afin de faire le recensement de tous les arguments nominaux sur lesquels opèrent les prédicats verbaux. Dans un deuxième temps, les auteurs ont classé ces noms par ordre de fréquence. Cette documentation de grande ampleur montre que le spectre des opérateurs causatifs est différent pour chacun d'eux, ce qui a conduit les auteurs à dresser une typologie des constructions causales. Cette typologie est l'axe central de l'ouvrage ; elle comprend trois grandes classes :

- les causes événementielles,
- les causes du « faire »,
- les causes du « dire »,

selon que la cause opère sur un fait, une action ou sur la prise de parole elle-même.

Pertinence des outils méthodologiques

En considérant les connecteurs comme des prédicats, les auteurs replacent l'étude de la cause dans un cadre linguistique plus pertinent. Comme tous les prédicats, ceux de la cause ont des schémas d'arguments qu'ils sélectionnent de façon propre et restrictive. La nature sémantico-syntaxique de ces arguments constitue un moyen pertinent pour relever les différents *emplois* de la cause. Par conséquent, les auteurs ont pu distinguer les causes opérant sur des événements, des actions et des états. Un autre outil de description, les *classes d'objets*, permet de dresser des classes fines et de rendre compte du spectre argumental de chaque prédicat en proposant une description sémantique et syntaxique des prédicats comme *causer*, *provoquer*, *déterminer*, *occasionner*, *produire*, ainsi que des marqueurs de causes explicatives comme *à cause de* et *parce que*.

Une étude large et approfondie des prédicats de cause

L'étude des prédicats de second ordre se fait dans une perspective à la fois globalisante et approfondie en croisant d'autres notions en linguistique comme *la métaphore* et *l'aspect* tout en permettant de dégager les classes fines du spectre argumental de chaque prédicat, ce qui a donné des causes métaphoriques et des causes aspectuelles. Ainsi sont étudiées les métaphores du mouvement (*conduire à*, *induire*, *aboutir à*, *du fait que*), de l'origine (*à l'origine de*, *être la source de*, *donner naissance*, *être mère de*) et du monde végétal (*semmer*, *être le germe de*, *avoir ses racines dans*). Le spectre argumental des prédicats verbaux exprimant une cause aspectuelle comme *déclencher*, *allumer*, *prolonger*, *perpétuer*, *interrompre* et *éradiquer* est exposé dans le chapitre 4.

Les deux autres grands types de causes : les *causes du faire* et les *causes du dire* bouclent l'ouvrage. C'est une originalité d'avoir considéré la causalité en relation avec la factivité et l'énonciation, montrant que les causes du *faire* sont d'une complexité plus grande que les causes événementielles parce qu'elles mettent en jeu plus de connecteurs et que les actions se prêtent à des modalités plus diversifiés. L'étude de la cause en relation avec l'énonciation montre le rôle du locuteur dans ce type de constructions causales. Les auteurs donnent deux sous-types des causes du dire : les causes conjecturées et les causes explicatives.

Notons enfin que dans ces différents types de causes, les constructions causales sont exprimées par la présence d'un connecteur, ce que les auteurs appellent un cas de codage. Ils considéreront alors dans le chapitre 7 les cas où la cause est exprimée sans connecteur ; dans ce dernier cas, l'absence de connecteur est palliée par l'inférence.

Le grand mérite de cet ouvrage, c'est un large champ d'étude avec une réelle systématisme car l'étude couvre les causes codées et des causes inférées, ce qui peut donner lieu à une réelle possibilité d'exploitation automatique.

Asma Mejri

Université de Jendouba - TIL -00/UR/0201- Université de Manouba

Notes

¹ GROSS G. & PRANDI M., 2004, *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*, Bruxelles, De Boeck - Duculot.

■ **Béatrice Lamiroy & al. 2010, *Les expressions verbales figées et la francophonie : Belgique, France, Québec et Suisse, Ophrys.***

Comme son titre l'indique, cet ouvrage traite du figement sous l'angle de la variation linguistique géographique dans une partie de la francophonie (en Europe : Belgique, France et Suisse ; en Amérique : Québec). C'est ce qui explique le plan adopté par les auteurs : après la présentation du phénomène du figement (chapitre I) et la variation géographique (chapitre II), les auteurs ont exposé les caractéristiques des séquences figées verbales sur les plans syntaxique (chapitre III) et sémantique (chapitre IV). Le tout est enrichi d'une bibliographie, d'un glossaire et de deux annexes. La bibliographie réussit, malgré la profusion des publications sur la question, la performance d'en donner une bonne synthèse permettant au lecteur d'avoir une idée précise sur les principaux travaux sur le figement (M. Gross, G. Gross, J.-C. Anscombe, G. Gréciano, B. Lamiroy, J. Klein, P. Blumenthal, etc.). Le glossaire, bien que réduit à vingt-cinq notions, fournit des repères sur la terminologie adoptée. Les annexes comportent des exemples de locutions verbales partagées par les quatre pays (annexe 1) et des articles du dictionnaire BFQS (annexe 2) au nombre de 152. Chaque article comporte la séquence comme entrée, avec éventuellement les variantes, l'indication de la zone géographique où elle est employée, sa structure syntaxique, une paraphrase définitoire, une citation qui en illustre l'emploi, un (ou plusieurs) synonyme(s) ou géosynonyme(s) s'ils existent.

Dans le premier chapitre, les auteurs font en une vingtaine de pages une très bonne synthèse permettant aux profanes d'avoir une idée relativement précise du figement dont ils donnent une « définition générale formulée en termes de degrés, selon laquelle une expression figée est une unité phraséologique constituée de plusieurs mots, contigus ou non, qui présentent un degré de figement sémantique, un certain degré de figement lexical et un certain degré de fixité morphosyntaxique » (p.26).

Dans le deuxième chapitre est exposée la notion de variation géographique appliquée aux locutions verbales. Après avoir montré qu'une bonne partie des séquences est partagée par les quatre variétés (BFQS), ils précisent que d'autres font partie de deux ou trois variétés ou sont spécifiques à la variété belge, française, québécoise ou suisse. Ces dernières peuvent être soit opaques (*avoir sa josepheté* [Q], « avoir son pucelage (pour un homme) ») ou transparent « *avoir de beaux points* [B] » « avoir de bons résultats scolaires ». Dans un cas comme dans l'autre, « elles se nourrissent de substrats régionaux ou dialectaux, subissent des influences de langue avec lesquelles elles sont en contact (néerlandais, anglais, allemand), manifestent par des archaïsmes le conservatisme bien connu des zones périphériques par rapport au français de l'Hexagone, sans oublier, à l'inverse, leur capacité d'innover et de créer des expressions originales à partir des matériaux du français commun » (p.54-55).

Le chapitre III reprend tous les constituants de la locution verbale (verbe, préposition, groupes nominaux, compléments circonstanciels et adverbiaux) et un certain nombre des transformations généralement contraintes à des degrés divers dans les séquences figées (clivage, pronominalisation, passif, interrogation, négation, effacement) avant de consacrer des paragraphes à *la relation causative* et aux constructions converses. Se dégage des analyses faites dans ce chapitre l'idée que la syntaxe des séquences figées est identique à celle des combinaisons libres, à l'exception des contraintes plus ou moins fortes de substitutions paradigmatiques et des transformations. L'originalité des analyses

présentées dans ce chapitre réside dans la nature de l'analyse : les auteurs procèdent à un découpage de la phrase en prédicat et arguments. Le lecteur trouve dans ce chapitre un exposé à la fois clair et dense sur l'essentiel de la dimension syntaxique des séquences figées.

Vu qu'elle est appliquée aux variantes géographiques, il faut juste attirer l'attention sur le premier paragraphe du chapitre où figure une définition de la locution verbale qui risque de poser problème aux lecteurs non avertis : une locution verbale est « une séquence composée d'un verbe (ou moins) et d'un ou plusieurs de ses arguments (sujet ou compléments), avec lesquels ils forment une unité sémantico-syntaxique qui se distingue de l'emploi 'ordinaire' de ce verbe » (p.57). Le fait de mentionner le sujet du verbe comme un composant de la locution verbale risque de dérouter les lecteurs habitués à la définition courante de ce genre de séquences.

Le dernier chapitre porte sur la sémantique de ces séquences. Parmi les descriptions fournies, on peut retenir les éléments suivants : le recours à une définition pour éviter la circularité inéluctable avec les synonymes locutionnels, « la prise en compte des traits pragmatiques qui font partie intégrante de l'expression » (p.100).

Sont dégagées enfin les séquences des variantes géographiques et des relations de synonymie (géosynonyme(s)) comme c'est le cas entre « *abîmer le portrait à qqn* » « frapper violemment qqn » [BFQS], et « *arranger le cadran (toupet) à qqn* » [Q], des relations d'antonymie (géoantonymie) comme pour *remonter le moral* « encourager » [BFQS] et *descendre le moral*. Il arrive que les séquences soient polysémiques [ex : *aller voir ailleurs* [BFQS] « tromper son conjoint » et la forme impérative *qu'il aille voir ailleurs !* « formule pour se débarrasser de qqn »] ou homonymiques [ex : *avoir les dents longues* « être très ambitieux » [BFQS] et *avoir un goût acide dans la bouche* [B]. Les derniers paragraphes (p.110-116) sont consacrés à la dimension pragmatique de certaines formules qui relèvent des « routines conventionnelles » et les contraintes conditionnant leur emploi.

Dans la conclusion de l'ouvrage, les auteurs expriment le vœu que le même travail soit réalisé pour « les expressions figées du Maghreb, d'Afrique noire, des Antilles et des autres départements et territoires d'outre-mer » (p.119).

La clarté de l'exposé, l'abondance des illustrations et le souci de la précision font de ce livre une excellente synthèse à exploiter dans l'enseignement.

Salah Mejri
 Université Paris 13 - LDI (CNRS-UMR 7187)
 Université de Manouba, TIL (00/UR/0201)